

TOUTES ET TOUS CONCERNÉS

NON AU ROULEAU COMPRESSEUR CONDUIT PAR LE GOUVERNEMENT QUI PIÉTINE ET ÉCRASE LA SANTÉ PUBLIQUE AU DÉTRIMENT DE LA SANTÉ DES FEMMES ET DU DROIT A DISPOSER DE LEUR CORPS

Le gouvernement, armé de la voix de Mme Bachelot et la loi HPST (Hôpital Patient, Santé Territoire) a entamé la casse de la santé publique, de notre santé.

Cette restructuration n'est guidée que par la rentabilité économique, avec un seul souci, « faire de l'argent, encore plus d'argent ».

Dans cette optique, les CIVG (Centres d'Interruption Volontaires de Grossesse) et les maternités sont particulièrement touchés. Les femmes, de nouveau, sont obligées de se battre pour préserver et garder les droits qu'elles ont acquis de haute lutte.

Les postes des personnels médicaux sont supprimés, les établissements de santé et les activités regroupés, tout ceci sans la moindre concertation avec les personnels médicaux et dans le mépris total de leurs professions.

Depuis mai 2009, les centres IVG des hôpitaux Broussais, Jean Rostand et Tenon ont fermé. Les femmes qui auparavant, avortaient à Tenon sont donc désormais orientées vers l'hôpital Saint-Antoine, qui, à ce jour, n'a pas reçu un centime de plus ni le moindre poste supplémentaire pour les prendre en charge. L'AP-HP a aussi prévu de fermer la maternité de Saint-Antoine d'ici 2011. A cette date, les femmes qui avortaient à Tenon (environ 500 par an) et à Saint-Antoine (environ 650 par an) seront dirigées vers l'hôpital Trousseau. Bien sûr, à Trousseau, qui pratique environ 200 avortements par an, aucun financement ni poste supplémentaire ne sont prévus. Comment assurer une offre de soins de qualité sans budget supplémentaire face à cette recrudescence d'activités imposée par ces regroupements ?

Dans la même optique, le déménagement du centre d'IVG de Broussais à Cochin, les menaces de transfert du centre d'IVG de Bobigny à Bondy, la fermeture du centre d'IVG d'Ivry, et les menaces qui pèsent sur celui de Poissy St-Germain-en-Laye sont programmés.

Nous avons occupé le CIVG de Tenon A la suite de cette mobilisation, l'AP-HP, en guise de réouverture, et disons-le, pour nous calmer, a fait appel à une infirmière retraitée pour assurer une permanence d'accueil et d'orientation, Pour simplifier, elle est là pour dire aux femmes d'aller avorter ailleurs. C'est un véritable parcours de la combattante pour les femmes qui veulent avorter. Ainsi, les délais de prise en charge sont de plus en plus longs. Si cette politique perdure, nous allons assister au départ de femmes vers l'étranger pour avorter, comme dans les années 70, avant que la loi autorisant l'avortement ne soit en vigueur.

C'est inadmissible, nous ne pouvons ni tolérer ni accepter de telles pratiques au pays des droits de l'homme **ET DE LA FEMME** Cette politique représentant un recul considérable pour le droit des femmes à disposer de leur corps.

Mais toutes ces manœuvres conviennent très bien au gouvernement, imprégné de politique familialiste, car nul n'est besoin de dire que c'est la liberté des femmes qui est en jeu, notre liberté.

La suppression des centres IVG autonomes et des unités fonctionnelles d'IVG avec du personnel et des locaux dédiés à cette activité, permet de les noyer dans les services de gynéco-obstétrique dont l'IVG est parfois la dernière des préoccupations, et en finir, ainsi, avec des équipes militantes et motivées sous prétexte de réintégrer l'IVG dans le « droit commun » hospitalier.

Erreur! Argument de commutateur inconnu.

Le discours de l'AP-HP nous affirmant que l'élaboration de conventions avec des médecins de ville pour la pratique des IVG médicamenteuses hors établissements de santé a permis d'augmenter l'offre globale de soins dans les bassins de vie (l'hôpital utilise l'IVG médicamenteuse pour externaliser l'avortement) est totalement hypocrite car il omet de préciser que chez les médecins libéraux, il n'y a pas de tiers payant et les femmes doivent payer environ 200 euros. Autant dire que ce sont les femmes en situation de grande fragilité économique et de grande précarité qui en subissent les conséquences (femmes sans papiers, à l'A.M.E....). Ces femmes ne peuvent pas faire face aux dépassements d'honoraires du privé.

Il est lamentable de penser que la principale menace contre le droit à l'avortement ne vient plus de ses traditionnels opposants religieux mais du démantèlement de l'hôpital public.

Pour résister à ce massacre à la tronçonneuse de l'hôpital public et qu'il reste un service public avec une offre de soins accessible à l'ensemble des usager-e-s, sans condition ni sociale ni financière.

Pour les droits des femmes et la liberté de disposer de leur corps

Pour le maintien du droit à l'avortement dans les structures adaptées

Nous appelons à un rassemblement devant l'AP-HP le 18 mars 2010 à 18h.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE CONTRE LE DEMANTELEMENT
DE NOTRE HOPITAL ET LA DEGRADATION DES SOINS**

Erreur! Argument de commutateur inconnu.